



FICHE DE DONNEES DE SECURITE ARDEX FB Haerter

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ARDEX FB Haerter
No du produit 60190, 60200

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit à deux composants pour donner la première couche et étancher les surfaces.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ARDEX GmbH
Friedrich-Ebert-Strasse 45
D 58453 Witten-Annen
Tel.: 0049 (0)2302/664-0
Fax: 0049 (0)2302/664-355
E-Mail: sicherheitsdatenblatt@ardex.de
Personne À Contacter M. Matthey, Dept. QSU

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+49 (0) 761 / 19 240 (Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg, D)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et
Chimiques
Pour l'homme

Non classé.

Pour l'environnement

Acute Tox. 4 - H302; Acute Tox. 4 - H312; Skin Corr. 1B - H314; Skin Sens. 1 - H317; Repr. 2 - H361f; STOT Single 3 - H335
Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (1999/45/CEE)

Xn; R21/22. Repr. Cat. 3; R62. C; R34. Xi; R37. R43. N; R51/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 4-tert-Butylphénol
Isophorondiamine
m-Xylyldiamine
Trimethylhexamethylendiamin

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement

Danger

Mentions De Danger

H302
H312
H314
H317

Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par contact avec la peau.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Peut provoquer une allergie cutanée.

ARDEX FB Haerter

<p>H335 H361f H411</p> <p>Conseils De Prudence</p>	<p>H335 H361f H411</p>	<p>Peut irriter les voies respiratoires. Susceptible de nuire à la fertilité. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<p>P271 P280</p> <p>P305+351+338</p> <p>P501</p>	<p>P271 P280 P305+351+338 P501</p>	<p>Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation régionale. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation internationale.</p>
<p>Conseils De Prudence Supplémentaires</p>	<p>P260 P264 P302+352 P363</p>	<p>Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p>

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

<p>4-tert-Butylphénol</p> <p>No CAS : 98-54-4 No CE : 202-679-0</p>	<p>15 - 25 %</p>
<p>Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361f STOT Single 3 - H335 Aquatic Chronic 2 - H411</p>	<p>Classification (67/548/CEE) Repr. Cat. 3;R62. Xi;R37/38,R41. N;R51/53.</p>
<p>Isophorondiamine</p> <p>No CAS : 2855-13-2 No CE : 220-666-8</p>	<p>15-30%</p>
<p>Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412</p>	<p>Classification (67/548/CEE) Xn;R21/22. C;R34. R43,R52/53.</p>
<p>m-Xylyldiamine</p> <p>No CAS : 1477-55-0 No CE : 216-032-5</p>	<p>10 - 25 %</p>
<p>Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412</p>	<p>Classification (67/548/CEE) Xn;R22. C;R34. R43,R52/53.</p>

ARDEX FB Haerter

Trimethylhexamethylendiamin	10 - 20 %
No CAS : 25620-58-0	No CE : 247-134-8
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	Classification (67/548/CEE) Xn;R22. C;R34. R43,R52/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée.

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Nausée, vomissements.

Contact avec la peau

Irritation de la peau. Éruption allergique.

Contact avec les yeux

Risque de vision floue et de graves lésions oculaires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO₂, NO_x) peuvent se produire.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

Pas connu.

5.3. Conseils aux pompiers

ARDEX FB Haerter

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Établir une digue pour collecter l'eau d'extinction.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. En cas d'incendie porter un appareil respiratoire à adduction d'air.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Porter des gants de protection. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation efficace.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber les déversements avec une matière absorbante adéquate. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Bien ventiler.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de vapeurs. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans le récipient original. Garder debout.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs	VLE - 15 Min	Obs.
m-Xylyldiamine	VLEP		0,1 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Isophorondiamine (CAS: 2855-13-2)

DDSE				
Professionnel	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	0, 526 mg/kg/jour
Professionnel	Inhalation.	Court terme	Effets locaux	20, 1 mg/m ³
Consommateur	Oral	Long terme	Effets systémiques	0, 526 mg/kg/jour
CPSE				
Sol	1, 121	mg/kg		
Eau douce	0, 06	mg/l		
Sédiment	5, 784	mg/kg		
Eau de mer	0, 006	mg/l		
Sédiment (eau de mer)	0, 578	mg/kg		

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Endroit bien ventilé.

ARDEX FB Haerter

Protection respiratoire

Lors des travaux dans des espaces confinés ou peu ventilés, utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air. Un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2, est recommandé.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. Gants en caoutchouc nitrile, PVA ou Viton sont recommandés.

Protection des yeux

Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter le contact répété ou prolongé avec la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte colorée.
Couleur	Variable.
Odeur	Caractéristique.
Solubilité	Non soluble dans l'eau.
Densité relative	1 20 °C
Valeur pH, Solution Concentrée	11, 5

9.2. Autres informations

Pas connu.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation Dangereuse

Sans objet

10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les acides.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucunes dans les conditions normales. En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO₂, NO_x) peuvent se produire.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques

Aucune information disponible.

Inhalation

Irritant pour l'appareil respiratoire.

Nocif par inhalation.

ARDEX FB Haerter

Ingestion

Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement.

Contact avec la peau

Effet fortement irritant. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact avec les yeux

Peut causer une irritation grave des yeux.

Risque de lésions oculaires graves.

Mises En Garde Sur La Santé

CAUSE DES BRÛLURES. Les gaz ou les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire.

Voie D'Exposition

Inhalation.

Contact avec la peau et/ou les yeux.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

m-Xylyldiamine (CAS: 1477-55-0)

Concentration Toxique - CL 50

1, 34 mg/l/4 h (inhalation rat)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

930 mg/kg Rat

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 3100 mg/kg Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Corrosif pour la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai local sur ganglions lymphatiques (LLNA) Souris

Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

OECD 473 In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test: négatif OECD 476 In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test: négatif

Cette substance ne montre aucun signe de propriétés mutagènes.

OECD 471 Bacterial Reverse Mutation Test: négatif OECD 474 Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test: négatif

Ne contient pas de substances connues pour être mutagènes.

Cancérogénicité:

Aucun signe de cancérogénicité dans les études portant sur des animaux

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Fertilité

DSET 150 mg/kg Oral Rat

ARDEX FB Haerter

Trimethylhexamethyldiamin (CAS: 25620-58-0)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

OECD 405 Acute Eye Irritation/Corrosion: rabbit / eyes / corrosive

Corrosif pour la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

OECD 406 Skin Sensitization

guinea pig: sensitization

Mutagénicité sur les cellules germinales:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Aucun signe de cancérogénicité dans les études portant sur des animaux

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Fertilité

Étude sur deux générations: DSET 10 mg/kg Oral Rat

Toxicité pour la reproduction - Développement

DSET > 250000 ppm Lapin

Isophorondiamine (CAS: 2855-13-2)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

1030 mg/kg Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

OECD 405 Acute Eye Irritation/Corrosion: rabbit / eyes / corrosive

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Sensibilisation cutanée

Essai de maximalisation chez le cobaye (GPMT: Guinea Pig Maximisation Test): Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Toxicité pour la reproduction - Développement

Toxicité pour le développement: DSET > 250 mg/kg Rat

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

OECD 408 Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents / NOAEL / result 60 mg/kg / target: kidneys

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau. Dangereux pour l'environnement : Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité Aiguë Pour Les Poissons

Très toxique pour les organismes aquatiques.

ARDEX FB Haerter

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

m-Xylylendiamine (CAS: 1477-55-0)

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l

87, 6

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l

15, 2

Toxicité aiguë - Micro-organismes

CE50 30 min > 1000 mg/l Boue activée

Trimethylhexamethylendiamin (CAS: 25620-58-0)

DIN / Akut IC50 / 17 h / bacteria: 89 mg/l

DIN / Akut IC50 / 17 h / bacteria: 89 mg/l

Isophorondiamine (CAS: 2855-13-2)

Toxicité aiguë - Poissons

CL50 96 heures 110 mg/l *Leuciscus idus* (Ide mélanote)

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l

23

DIN 38412 (Lumistox test)

Endpoint: Akut EC 50

Exposition: 24 h

Spezies: Daphnia

Result: 42 mg/l

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l

37

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

CE50 72 heures 37 mg/l *Scenedesmus subspicatus*

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

On s'attend à ce que ce produit soit progressivement biodégradable.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

m-Xylylendiamine (CAS: 1477-55-0)

OECD 301B Ready Biodegradability - CO2 Evolution Test / 28 days: 49 %

Dégradabilité

Ce produit est difficilement biodégradable.

Trimethylhexamethylendiamin (CAS: 25620-58-0)

EU 28 days: 7 %

Isophorondiamine (CAS: 2855-13-2)

EU EC C.4-A Biodegradation: Determination of the "Ready " Biodegradability: Dissolved Organic Carbon (DOC) Die-Away test.
28 days: 8 %

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

m-Xylylendiamine (CAS: 1477-55-0)

Facteur de bio-accumulation

BCF < 0.3

Coefficient de partage

log Pow 0.18

Isophorondiamine (CAS: 2855-13-2)

low

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Le produit n'est pas volatil.

ARDEX FB Haerter

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

Isophorondiamine (CAS: 2855-13-2)

Mobilité :

Not available

Coefficient de adsorption/désorption

Sol Koc 928

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit contient des substances classées dans la catégorie des PBT.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

Isophorondiamine (CAS: 2855-13-2)

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

m-Xylyldiamine (CAS: 1477-55-0)

Non disponible.

Isophorondiamine (CAS: 2855-13-2)

Pas connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

Classification Dechets

08 04 10: Klebstoff- und Dichtmassenabfälle mit Ausnahme derjenigen, die unter 08 04 09 fallen

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 2735

No. UN (IMDG) 2735

No. UN (ICAO) 2735

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. or POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S (ISOPHORONEDIAMINE, Aminopropyltriethoxysilan)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 8

Classe ADR/RID/ADN Classe 8 - Matières corrosives.

No. D'Étiquette ADR 8

Classe IMDG 8

Classe/Division ICAO 8

Étiquettes De Transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-B
Code Hazchem	2X
No. De Danger (ADR)	80
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Législation UE

Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Émise Par	Herr Matthey, Abt. QSU Manager für Sicherheit, Gesundheitsschutz und Umwelt
Date de révision	08/04/2013
Révision	6
Remplace la date	08/11/2011
Phrases - R (Texte Intégral)	
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R20	Nocif par inhalation.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R34	Provoque des brûlures.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

ARDEX FB Haerter

Mentions De Danger Completes

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.